

AAPC - AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1- Nom et adresse de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNE DE METZERAL

Mme le Maire, Mme Denise BUHL

1, Place de la Mairie

68 380 METZERAL

Tél : 03.89.77.60.03

e-mail : mairie@metzeral.fr

Adresses Internet :

- Adresse générale du pouvoir adjudicateur : www.metzeral.fr
- Adresse du profil acheteur : www.amhr.fr

2- Objet du marché :

La présente consultation porte sur :

**Les travaux de : REHABILITATION THERMIQUE & RESTRUCTURATION DU BATIMENT ANCIENNEMENT "POSTE"
4, Rue de la Gare à 68 380 METZERAL pour la Commune de METZERAL.**

Forme du marché : Marché négocié

Type de marché de travaux : Exécution

3- Procédure de passation

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

La publicité relative à cette consultation sera celle prévue en vertu de l'article 34-I-1°-6 du décret.

4- Délai et lieu d'exécution du marché

Le marché est passé pour une durée de 08 mois

Le commencement d'exécution des prestations objet du présent marché sera déclenché par ordre de service. Le démarrage des prestations est prévu en semaine 36 : Septembre 2018.

Son exécution est soumise à l'envoi au titulaire d'un ordre de service précisant la date de début d'exécution des prestations.

Lieu principal d'exécution :

4, Rue de la Gare

68 380 - METZERAL

5- Recours aux variantes et options

Aucune variante n'est autorisée.

Il est précisé aux soumissionnaires que les options seront obligatoirement chiffrées et reportées dans le cadre de l'acte d'engagement réservé à cet effet sous peine de non-conformité de leur offre.

6- Caractéristiques principales de la mission

Classification CPV : **45111100-9 - 45262660-5**

7- Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8- Conditions de participation des candidats

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

Les candidats auront à produire **un dossier complet** comprenant les pièces suivantes complétées, datées, cachetées et signées par eux, rédigées en langue française :

Il conviendra que l'enveloppe principale comportera **2 enveloppes**, l'une avec le dossier de candidature et l'autre contenant l'offre.

1^{ère} enveloppe :

Dossier de candidature :

- 1. La lettre de candidature (formulaire DC1)** comportant :
 - l'identification du pouvoir adjudicateur
 - l'objet de la consultation
 - l'objet de la candidature
 - la présentation du candidat
 - le cas échéant, l'identification des membres du groupement et la répartition des prestations
 - les attestations sur l'honneur (indiquées dans le RC)
- 2. Une habilitation du représentant légal** de l'entreprise autorisant la signature du marché par
 - une personne tierce, au cas où il ne signerait pas lui-même en application de l'article 45 du Code des Marchés Publics
- 3. La copie du ou des jugements si l'entreprise est en redressement judiciaire**
- 4. La déclaration du candidat (formulaire DC2)** comportant :
 - L'identification du pouvoir adjudicateur
 - L'objet du marché public
 - L'identification du candidat individuel ou du membre du groupement
 - Les renseignements relatifs à la situation financière du candidat individuel ou du membre du groupement
 - **Les moyens matériels et humains du candidat, comportant notamment les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement**
 - **Les qualifications et / ou références du candidat pour des prestations similaires**

2^{ème} enveloppe :

Dans l'offre, le projet de marché

Les pièces à remettre par les entreprises à l'appui de leur offre sont les suivantes, à viser et placer dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- 1. Pour chaque lot, un acte d'engagement (A.E.) et ses annexes (l'acte spécial de sous-traitance – DC4,...)**
- 2. Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.)**
- 3. Le plan général de coordination pour la sécurité et la protection de la santé (PGCSPS)**
- 4. Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) § La décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.)** pour le lot concerné, à compléter par l'entreprise soumissionnaire
- 5. L'ensemble des pièces graphiques de format A3 ou A4 (signé & cacheté)**
- 6. La liste des références**
- 7. Le mémoire technique méthodologique et organisationnel**, à établir par l'entreprise soumissionnaire en justification de son aptitude à mener à bien les travaux objets de la consultation
- 8. Le mémoire des moyens humains et matériels**, à établir par l'entreprise soumissionnaire en justification des moyens qu'elle s'engage à mettre en œuvre pour mener à bien les travaux objets de la consultation
- 9. Le calendrier des travaux (signé et cacheté)**

Conformément au code des marchés publics, toute proposition non conforme ou incomplète sera rejetée.

9- Visite du site

La visite du site avant la remise de l'offre est obligatoire.

Les entreprises devront obligatoirement visiter les lieux afin de juger par elles-mêmes de l'étendue des travaux.

A l'issue de cette visite, une attestation de visite leur sera remise qui devra être jointe au dossier.

**Les visites sont prévues le : Lundi 11/06/2018 et le Jeudi 14/06/2018 sur rendez-vous auprès de :
Mme ROHMER-UBRICH Carine, Architecte, entre 14h00 et 16h00.**

10- Audition et négociation

La personne publique se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les entreprises ayant remis des offres conformes.

11- Jugement des offres :

L'examen du dossier de candidature par la Maîtrise d'œuvre aura pour l'objet de juger de la capacité financière, professionnelle et technique des candidats.

Les offres seront appréciées dans les conditions prévues par le Code des Marchés Publics, en fonctions des critères de choix pondérés comme suit :

- valeur financière (pondération 40%)
- valeur technique (pondération 60%), jugée :
 - pour 30% sur la qualité du mémoire méthodologique et organisationnelle proposée par l'entreprise soumissionnaire et sur la qualité environnementale de la méthodologie
 - pour 30% sur la base des moyens humains et matériels affectés au chantier figurant sur le mémoire technique correspondant

12- Obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux soumissionnaires auprès de :

COMMUNE DE METZERAL

1, Place de la Mairie - 68 380 METZERAL -

Tél : 03.89.77.60.03 / Fax : 03.89.77.62.33

Ou par mail à l'adresse suivante : mairie@metzeral.fr

Le DCE est également téléchargeable sur la plateforme du profil acheteur <http://www.amhr.fr>.

13- Date limite de réception des offres

Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté comportant la mention

« Offre pour

Travaux de REHABILITATION THERMIQUE & RESTRUCTURATION DU BATIMENT ANCIENNEMENT "POSTE"

4, Rue de la Gare à 68380 METZERAL. »

« Lot n° 06 MENUISERIES EXTERIEURES ALU - NE PAS OUVRIR »

Les offres devront être remises contre récépissé adressé à :

Mme le Maire,

Mme Denise BUHL ,

COMMUNE DE METZERAL

1, Place de la Mairie - 68 380 METZERAL -

Avant le jeudi 23 août 2018 à 12H00

Si elles sont envoyées par la Poste, elles devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.
Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception sera délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus seront renvoyés à leurs auteurs sans avoir été examinés.
Il est expressément stipulé que la Collectivité ne peut prendre en compte les erreurs ou retard d'acheminement du courrier par la Poste ou par d'autres services privés de distribution.

Conformément à l'article 40 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, la transmission de l'offre par voie électronique peut être faite à l'adresse du profil acheteur : <http://www.amhr.fr>

14 - Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de STRASBOURG
31 Avenue de la Paix
67000 STRASBOURG
Tél: 03 88 21 23 23

15- Renseignements complémentaires :

Date d'envoi du présent avis à la publication : **Mardi 25 juillet 2018**
Date limite de réception des offres : **Jeudi 23 août à 12 h 00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Pour tous renseignements techniques s'adresser à la maîtrise d'œuvre :

ROHMER-UBRICH Carine
Architecte DPLG
11, Lieu-dit La Petite Lièpvre – 68 160 STE MARIE AUX MINES
Tél: 03 89 58 72 77 / 06 75 55 82 91

DMI STRUCTURE
8, Avenue de la République – 68 000 COLMAR
Tél : 03 89 23 32 11

INOTEC
1, Rue des Merles – 68 280 ANDOLSHEIM
Tél : 03 89 71 56 46

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
PLEBICIT
24, rue des Chênes

67860 FRIESENHEIM
Tél : 06 29 41 90 16

Pour tous renseignements administratifs s'adresser à :
Commune de METZERL – 1, Place de la Mairie - 68 380 METZERL
Tél: 03 89 77 60 03 – Fax: 03 89 77 62 33

16- Date d'envoi du présent avis à la publication

Mardi 25 juillet 2018